



Appel à candidature pour la sélection des candidats pour :

La formation à distance sur la prise en charge de la santé des migrants au niveau des Etablissements des Soins de Santé Primaires

L'Ecole Nationale de Santé Publique, en collaboration avec l'OIM et la Direction de l'Epidémiologie et de la lutte contre les Maladies, organise un cours à distance sur la prise en charge des migrants au niveau des ESSP, du 20 mars 2023 au 23 avril 2023 :

1-Le nombre de place est limité à 100 participant(e)s ;

2-Date limite de dépôt de dossier de candidature : le 15 mars 2022 à 16h 30 min (GMT+1) ;

3-Conditions de sélection :

4-1-Profil des candidats :

- Personnel de santé médical et infirmier exerçant au niveau des ESSP.

4-2-Critères de sélection :

- Le ou la candidat (e) doit être en fonction dans un ESSP ;
- Avoir des connaissances de base à l'utilisation de l'outil informatique ;
- Disposer d'un ordinateur ;
- Disposer d'un accès Internet avec navigateur à jour.

4- Dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation du candidat (e) expliquant son intérêt à participer à ce cours. Cette lettre doit être adressée au nom de Monsieur le Directeur de l'ENSP.
- Le dossier d'inscription dûment rempli et co-signé par le candidat et son supérieur hiérarchique.

Le dossier est à télécharger sur le site internet du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale à l'adresse suivante : <https://www.sante.gov.ma> ou sur celui de l'ENSP : <http://www.ensp.ac.ma>

- Un CV récent (contenant une adresse mail valide et une photo).

Les dossiers de candidatures doivent parvenir à l'ENSP au plus tard le **15 mars 2023 à 16h30min (GMT+1)**, ils doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse : sante.migrants.fc.2023@gmail.com

